CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E22101** **VALABLE JUSQU'AU** **11/05/2027**

ÉDITÉ LE 13/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2000

Raison sociale : A.B.F.

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 11/03/2026

Sigle : ABF

Capital : 45 000

5 RUE DE SURY
45360 PIERREFITTE-ES-BOIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORLEANS 2000B40247

Siret : 433 273 992 00019

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 23903

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 475545J1247000/001 295854/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 475545J1247000/001 295854/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 02 38 31 01 17 **Fax :**

Portable : 06 80 68 36 92

Responsabilité légale :
ARCHAMBAULT FABIEN PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.sarlabf.fr

E-mail : abf.sarl@orange.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 049 998 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	3	12/05/2023
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée)	6	12/05/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur	6	12/05/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/03/2026 12:16

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E22101** **VALABLE JUSQU'AU** **11/05/2027**

ÉDITÉ LE **13/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2000
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 11/03/2026
Capital : 45 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORLEANS 2000B40247

Siret : **433 273 992 00019**
Code NACE : 4331Z
Numéro caisse de congés payés : 23903

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 475545J1247000/001 295854/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 475545J1247000/001 295854/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **A.B.F.**
Sigle : ABF
5 RUE DE SURY
45360 PIERREFITTE-ES-BOIS

Téléphone : 02 38 31 01 17 **Fax :**
Portable : 06 80 68 36 92

Site Internet : http://www.sarlabf.fr
E-mail : abf.sarl@orange.fr

Responsabilité légale :
ARCHAMBAULT FABIEN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	12/05/2023
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	12/05/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	12/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	12/05/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	12/05/2023
o Isolation des combles perdus	12/05/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/03/2026 12:16

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.